

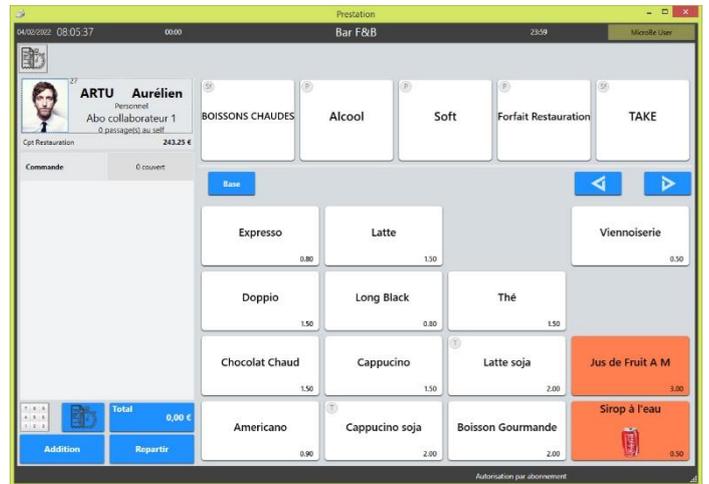
Diapason Prestation

Prestation est le terme utilisé pour regrouper l'ensemble des fonctionnalités de gestion, de prévision et d'accès à des services avec ou sans vente.

Au sein de la solution Diapason, un service est un laps de temps cyclique journalier ou hebdomadaire durant lequel vous accordez à l'usager la possibilité d'accéder à un bien de consommation, ou à un lieu.

Cet accès peut s'effectuer avec ou sans notion de durée, de contrepartie financière ou de répétitivité.

Les maîtres mots du système Prestation sont : services, abonnements, prévisions, accès, vente et historisation.

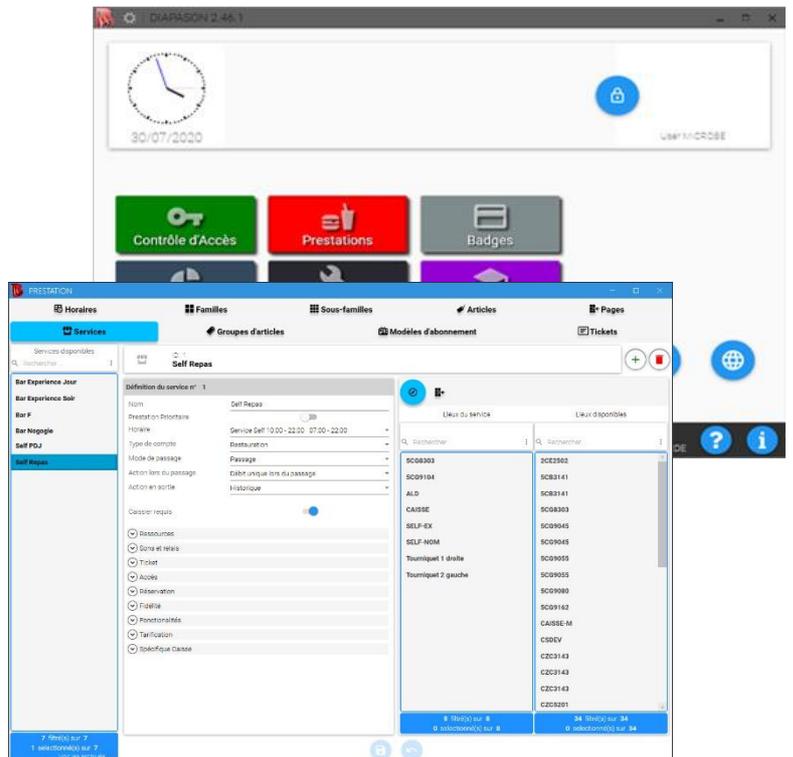


Comment fonctionne t'il ?

L'ensemble des paramètres de fonctionnement sont définis dans l'application principale Diapason qui joue le rôle de chef d'orchestre.

A ce jour trois modes de fonctionnement existent :

- Passage, pour des accès à tarifs individualisés (la gratuité est aussi un tarif !).
- Caisse, pour la vente d'articles au détail.
- Ressource, pour des accès privatifs sous créneaux horaires.



Passage

Le mode « Passage » permet à l'utilisateur d'accéder à des services gratuits ou payants comme une cantine ou une salle de sport.

Le lieu de passage est équipé d'un ordinateur avec l'application Prestation.

Si le service de passage est soumis à facturation, le montant est défini par le service ou l'abonnement si l'utilisateur en possède un. Son compte électronique est alors débité du montant prédéfini.

Le principe comporte quatre étapes :

1. Authentification :

- par badge
- par saisie d'un code secret à usage unique
- par saisie manuel d'un agent

2. Autorisation d'accès par abonnement :

- période de validité
- règles hebdomadaires
- ...

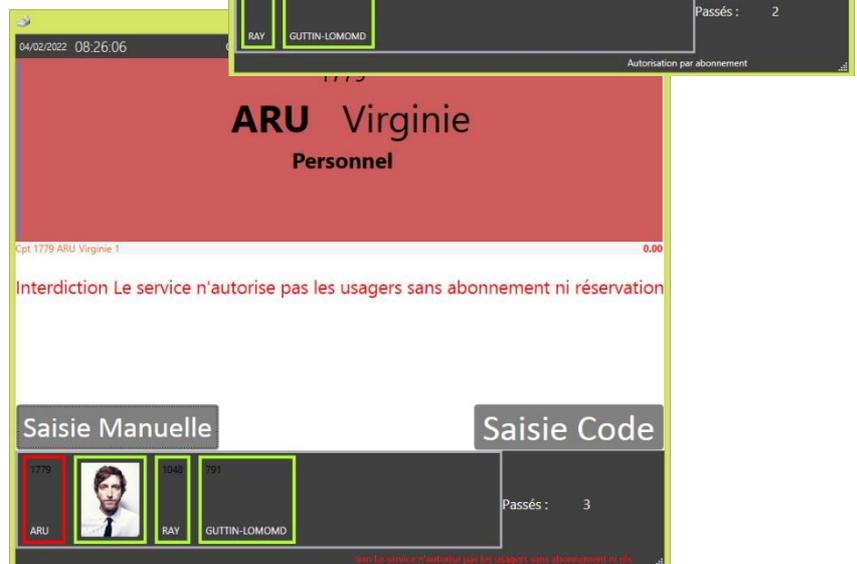
3. Autorisation par type de compte dans le cas d'un passage facturé :

- vérification du solde
- règles sur débit autorisé
- ...

4. Délivrance de l'accès :

- Facturation éventuelle
- Contrôle d'un appareil
 - Tourniquet
 - Distributeur de plateau
 - Voyant(s)
 - ...

Si votre établissement possède l'application Cax, qui permet de gérer du matériel dédié au contrôle d'accès, il est alors possible de piloter ce mode sans avoir d'ordinateur dédié au lieu de passage. La visualisation des passages est toujours possible grâce à la visionneuse de contrôle d'accès.



Caisse

Le mode « Caisse » permet de créer des points de vente pour la commercialisation de produits.

Il s'adapte parfaitement à la gestion d'une cafétéria, d'un centre sportif et tout autre établissement accueillant un public récurant ou non désireux de commercialiser produits, abonnements ou services.

Le lieu de passage est équipé d'un ordinateur avec l'application Prestation.

Le principe comporte les mêmes étapes d'authentification et d'autorisation d'accès selon abonnement et type de compte.

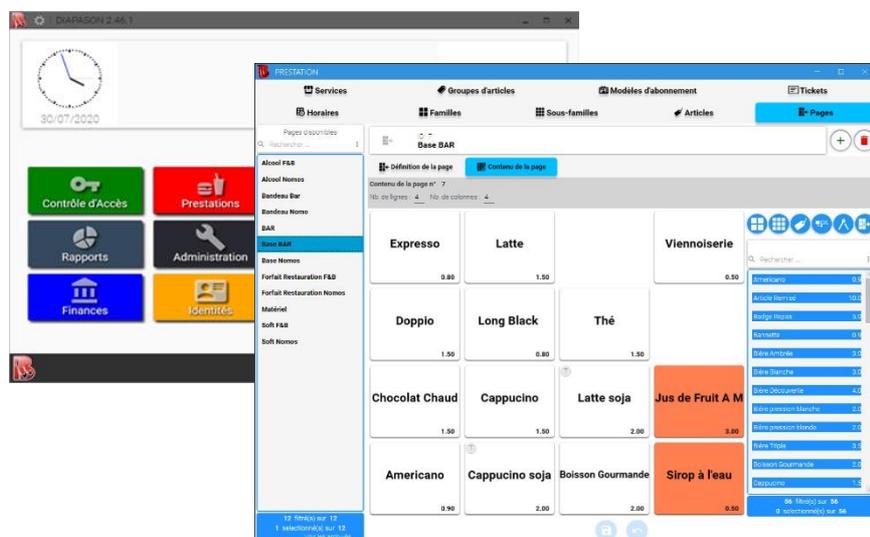
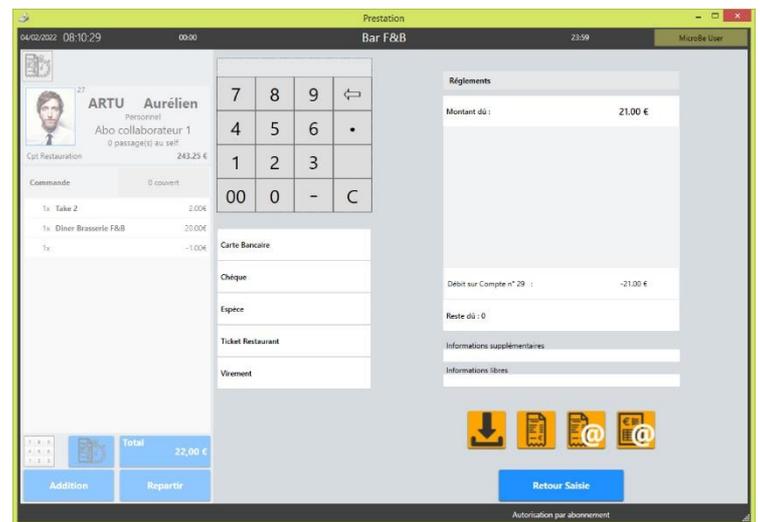
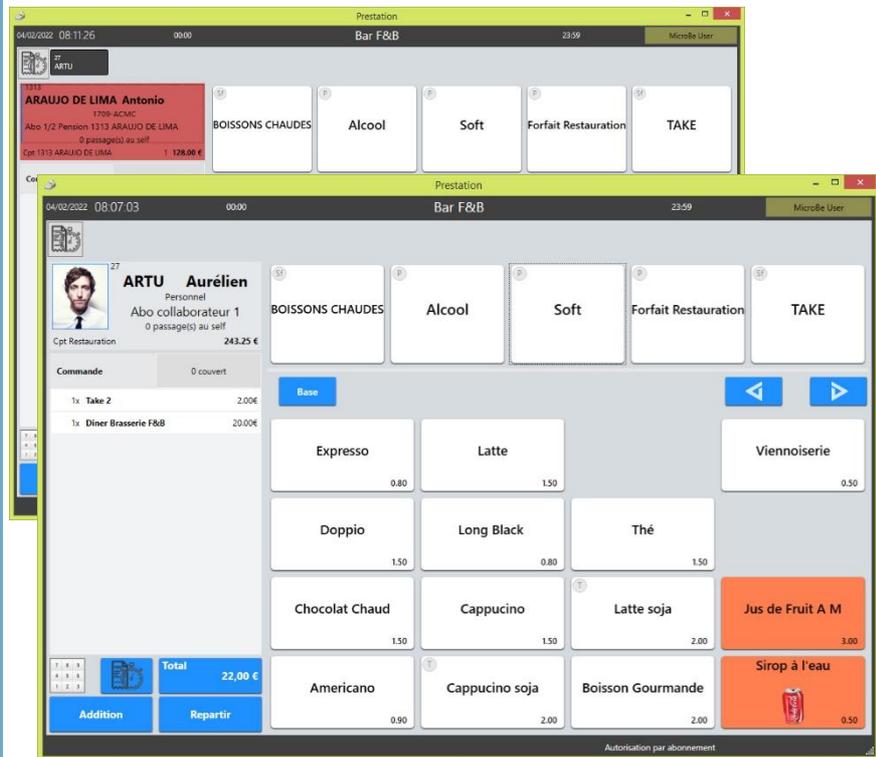
Le règlement du ticket peut être effectué en totalité par le compte électronique, mais aussi en CB, chèques, espèces, ou tout autre mode de règlement que vous jugez bon d'ajouter au système.

Le ticket peut être envoyé par e-mail.

La conception des pages peut être entièrement automatisée par le mécanisme d'affiliation de produit à une sous-famille et famille, ou grandement facilité par le système « WYSIWYG » intégré au logiciel Diapason qui comme son acronyme anglais l'indique : « ce que vous voyez vous l'obtenez ».

L'accès au logiciel de caisse peut être assujéti à l'authentification d'un agent, par mot de passe ou présentation d'un badge.

Un espace lui est dédié dans le logiciel ou il peut, selon ses droits, accéder à la gestion des clôtures, aux duplicatas de ticket, calculatrice de fond de caisse, statistiques de vente et historique des passages mais aussi à la liste des commandes faites par les clients depuis internet via « Diapason Web » qu'il ne reste qu'à préparer !!



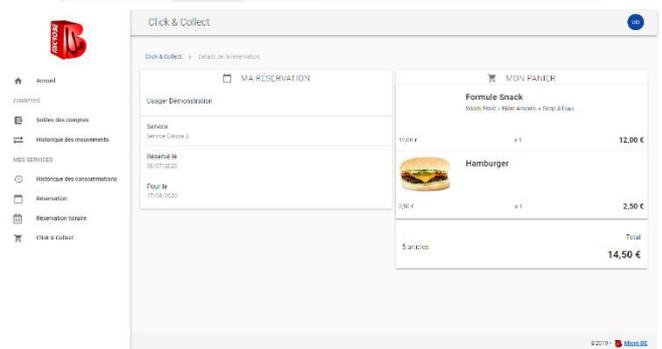
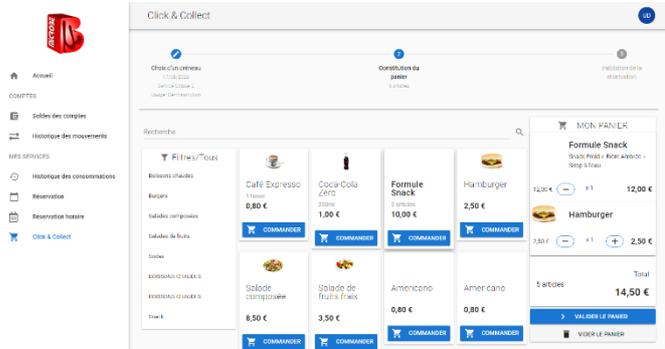
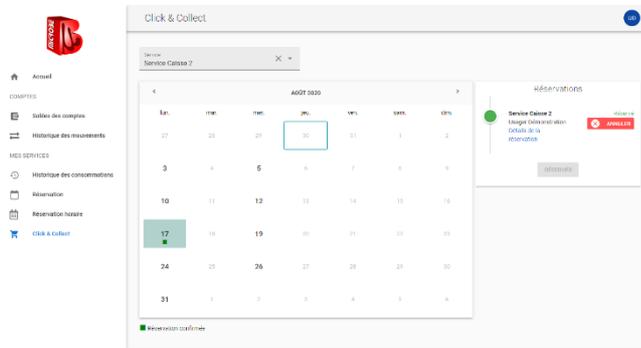
Click & Collect

Si votre établissement possède l'application « Diapason Web », l'utilisateur peut réserver ses articles selon l'échéance que vous souhaitez et venir les collecter à la date prévue. Le règlement se fait à la collecte.

Ce système vous permet de gérer vos stocks et préparer les commandes dans les temps creux de votre activité.

Tout particulièrement adapté à la restauration, il vous permet de spécifier ou non la quantité journalière maximum de réservation d'un article ou de proposer les formules à choix multiple comme le « menu Sandwich Boisson » que vous aurez préparé.

La présentation des articles évolue en fonction des dates de disponibilité que vous aurez spécifiées.



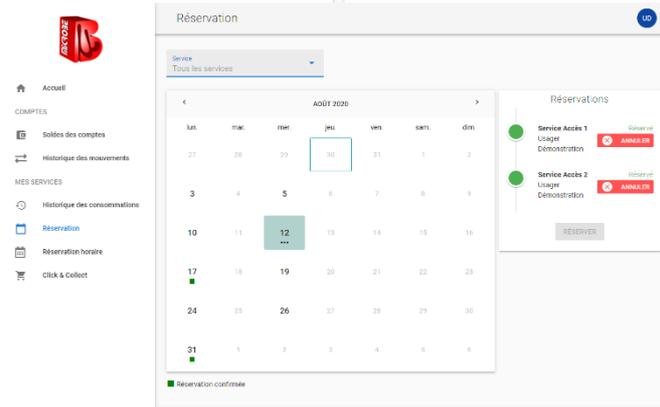
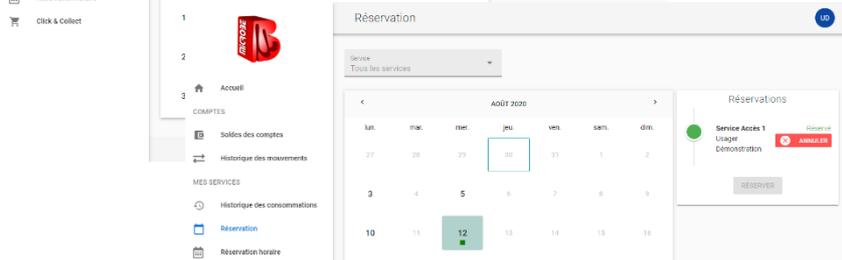
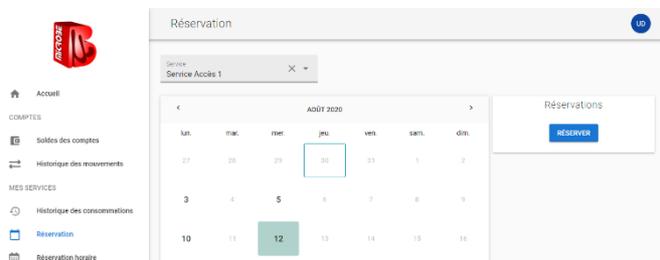
Réservations

Si votre établissement possède le portail internet « Diapason Web » –

Vous pouvez avoir une prévision encore plus fine que celle donnée par les abonnements en encourageant vos usagers à signaler leur venue ou non à un service donné.

L'utilisateur peut réserver sa venue à un service auquel il n'est pas prévu par abonnement, et éventuellement bénéficier d'un tarif plus avantageux.

L'utilisateur peut également spécifier qu'il ne viendra pas un jour à un service prévu par son abonnement. Par cette action, surnommée « Dé réservation », il désactive la facturation automatique des absences qui pourrait le concerner, ou permettre une éventuelle régularisation de ses consommations.



Réservation horaire

Si votre établissement possède l'application Cax (qui permet de gérer du matériel dédié au contrôle d'accès, ainsi que le portail internet « Diapason Web »), vous pouvez alors utiliser la fonctionnalité de réservation horaire conjointement à nos lecteurs d'accès afin de permettre à l'utilisateur d'accéder à une salle spécialisée (court de tennis par exemple) en la réservant selon le planning et les critères temporels et monétaire que vous aurez fixé.

